

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'Océan WATERWAY CO-OP. INC., TENUE LE 21 DÉCEMBRE 2020, À 09H30, AU SIÈGE SOCIAL DE LA COOPERATIVE

ORDRE DU JOUR:

- 1. OUVERTURE DE LA REUNION**
- 2. APPEL DES PRESENCES**
- 3. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 15 DÉCEMBRE & DU 7 DÉCEMBRE 2020**
- 4. CORRESPONDANCE**
- 5. RAPPORTS DES OFFICIERS-DIRECTEURS**
- 6. AFFAIRES COURANTES - BUDGET 2021**
- 7. AFFAIRES NOUVELLES**
- 8. AJOURNEMENT**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Jacques Letendre, président, ouvre la réunion à 09h30.

2. APPEL DES PRÉSENCES

Le quorum est constaté en présence des administrateurs suivants :

- Jacques Letendre président;
- Réjean Roy, vice-président;
- Richard St-Onge, trésorier;
- Micheline Peacock, secrétaire;
- Guy A. Gauthier, assistant-secrétaire (vidéo-conférence);
- René Daigle, directeur;
- Henri Tourangeau, directeur.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 15 ET DU 7 DÉCEMBRE 2020

Proposé par Richard St-Onge, appuyé par Réjean Roy, que le procès-verbal du 15 décembre 2020 soit approuvé tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

Proposé par Richard St-Onge, appuyé par Henri Tourangeau, de modifier le procès-verbal du 7 décembre 2020 afin de compléter la liste des personnes autorisées à signer les effets bancaires. Ce seront Jacques Letendre, Richard St-Onge, Micheline Peacock et la gérante d'Océan Waterway Co-op. Adopté à l'unanimité.

4. CORRESPONDANCE

Aucun sujet à cet item.

5. RAPPORT DES OFFICIERS-DIRECTEURS

- **Henri Tourangeau** : La liste des chênes à être élagués est prête et nous avons besoin d'une autre soumission pour poursuivre ce dossier.

En ce qui concerne le lot # 35 (Barbados), la qualité du gazon synthétique est très bonne. Nous ferons un suivi périodique après son installation.

- **René Daigle** : Donnera son rapport au point 7.

- **Micheline Peacock** : Pour une meilleure organisation, les directeurs doivent apporter le plus rapidement possible les ajouts e/ou changements à l'ordre du jour car un minimum de 48 heures est requis pour son affichage. En ce qui concerne les corrections au niveau du procès-verbal, il faut faire diligence car on doit l'imprimer, donner une copie à chaque directeur afin qu'il soit prêt à être approuvé à la prochaine réunion.

- **Réjean Roy**: A passé des entrevues, en compagnie de René Daigle, à de futurs acheteurs et/ou résidents de notre parc.
- **Richard St-Onge** : le rapport financier est le même que celui de la dernière réunion. Le solde bancaire est de 1 486 057,00 \$.
- **Jacques Letendre**: Concernant la propriété #33 (Andros), même si ce litige est devant les tribunaux, il nous est maintenant possible d'avoir un règlement à l'amiable avec les héritiers (plus d'information au point 7.2).
- Deux de nos employées (gérante et secrétaire) prendront leur retraite dans quelques mois. Des recherches ont été effectuées afin de remédier à ces futurs départs. Au niveau de notre secrétaire Mimi, une américaine bilingue habitant le parc et possédant diverses qualifications est notre principale candidate.

6. AFFAIRES COURANTES

Le trésorier Richard St-Onge a présenté le projet du budget 2021. Il est de 783 788,0 \$ comparativement à 784 189,00 \$ à celui de l'année dernière. Donc, aucun changement majeur.

Proposé par Richard St-Onge, secondé par Micheline Peacock, d'accepter le budget 2021 tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 ACQUISITION DE LA MAISON #101, Dominica

René Daigle et Richard St-Onge ont rencontré Mme Patricia Lewis et cette dernière accepte de vendre sa maison.

CONSIDÉRANT l'état de la maison;

CONSIDÉRANT que cette maison a une part;

CONSIDÉRANT le prix de 40 000 \$.

Proposé par René Daigle, secondé par Richard St-Onge, qu'Ocean Waterway Co-op, achète la maison du 101 Dominica.

Proposé par René Daigle, secondé par Richard St-Onge, de revendre la maison du 101 Dominica.

Le prix est fixé à 25 000 \$(sans part). Les offres doivent être reçues d'ici le 15 janvier 2021. Le conseil ne s'engage pas à accepter la plus haute offre. De plus, l'acheteur a l'obligation de nous faire connaître ses intentions lors de son acquisition.

7.2 ACQUISITION DE LA MAISON #33, Andros

Les héritiers de la maison #33 propose à Ocean Waterway co-op de leur vendre pour 35 000 \$. Nous exigeons la preuve de par notre avocat que cette personne est bien la représentante de toute la famille et que cette maison est dégagée de tout. **Proposé par René Daigle, secondé par Réjean Roy, d'acheter aux héritiers la maison #33 au montant de 35 000 \$ moins ce qui est dû (frais de retard, hypothèque, honoraires d'avocat, etc.). Accepté à l'unanimité.**

7.3 APPROBATION DU NOUVEAU RÉSIDENT #34, Barbados

René Daigle a rencontré les candidats du #34 et les recommande. **Proposé par René Daigle, secondé par Richard St-Onge, d'accepter M. Daniel Matenfant et Mme Lucie Laplante comme nouveaux résidents d'Ocean Waterway. Accepté à l'unanimité.**

7.4 APPROBATION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS #36, Barbados

René Daigle a rencontré les candidats du #36 et les recommande. **Proposé par René Daigle, secondé par Henri Tourangeau, d'accepter M. Joseph Fekonja et Mme Joanne Curro comme nouveaux résidents d'Ocean Waterway. Accepté à l'unanimité.**

7.5 APPROBATION DU NOUVEAU RÉSIDENT #129, ELEUTHERA

René Daigle a rencontré le candidat du #129 et le recommande, **Proposé par René Daigle, secondé par Guy A. Gauthier d'accepter M. Mathew Bryan comme résident à Ocean Waterway. Accepté à l'unanimité.**

8. AJOURNEMENT

Proposé par René Daigle, secondé par Réjean Roy, que la rencontre soit ajournée à 11h30. Accepté à l'unanimité.

Guy A. Gauthier Assistant-secrétaire

